L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI, 22 JANVIER 1880.

L'ARTICLE 7.

M. Albert Duruy vient de faire paraître, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un travail important, qui fait le complément d'études précédentes très remarquées, et qu'on devra consulter toutes les fois qu'il sera question de l'enseignement. Ce travail a pour titre : *Histoire de l'article 7 et de la liberté de l'enseignement devant le sénat.* M. Albert Duruy est certainement, à Phoenix qu'il est, un des rares hommes qui possèdent le mieux tous les éléments du problème. Nul doute que ses appréciations n'obtiennent un légitime crédit. Les voici :

"On sortait vaincu d'une lutte si violente. Nous avons de grands efforts à faire pour mettre nos lycées en état de supporter la redoutable concurrence des congréganistes enseignantes. Ces congrégations ont fait d'énormes progrès depuis dix ans : le nombre de leurs élèves a presque doublé. Elles ont su gagner la confiance des familles, la vogue, la mode ; elles ont le succès, nos examens le montrent, nos concours le prouvent. Bref, nous sommes menacés, et si vous ne venez à notre secours, il est à craindre que nous ne soyons bientôt tout à fait dépassés. Donnez-nous donc de l'argent, beaucoup d'argent pour agrandir et restaurer nos lycées, et pour en construire de nouveaux. Louis-le-Grand tombe en ruines ; Saint-Louis n'est qu'une devanture ; on y manque d'air et d'espace. Rollin tombe. Ouvrez-nous de larges crédits, afin que nos Vésinet, à Vincennes, à Choisy-le-Roy, dans toute la banlieue de Paris, des établissements modèles, comme Vanves, dont le succès est si grand. Les jésuites seuls ont fondé, depuis dix ans, douze maisons ; et nous, l'Université, nous, l'Etat, nous n'en avons pas une de plus qu'en 1820.—Ah ! si l'on était venu dire ces choses aux chambres, quelle unanimité d'approbation n'eût-on pas rencontrée ! Et si l'on s'était contenté de réclamer un mémoire tempre la restriction de la collation des grades à l'Etat, quelle écrasante majorité n'eût-on pas encore obtenue ! Quelques voix isolées se seraient peut-être élevées pour la forme ; mais elle seraient bien vite retombées sans forces et sans échos.

"Au lieu de cela, qu'a-t-on fait ? On est venu sans autres preuves que quelques méchantes citations, sans autre enquête qu'une inspection superficielle et sans autre raison que la raison du plus fort invoquée brutalement, dénoncer et flétrir les congrégations. Au lieu d'étudier des réformes que le corps universitaire est le premier à réclamer et de se présenter devant les chambres avec un projet viable, on s'est lancé dans une politique de violence et d'oppression. On n'essaie pas de vaincre la concurrence ; on cherche plus simple de la supprimer. On ne cherche pas à s'amender, on aime mieux proscrire. On est un ministre de l'instruction publique et l'on voudrait d'un seul coup éteindre cent cinquante ou deux cents foyers d'enseignement !

"(C'est pourquoi Sous sommes bien rassuré ; une telle politique ne peut trouver une majorité de circonstance et de passion, elle ne prévaudra jamais devant une assemblée calme et pesée."

La question de l'amnistie.—Nous lisons dans le "National" :

"Au fond l'amnistie ne peut faire de mal à ceux qui la veulent. Si les professeurs de barricades reviennent dans nos murs avec tous les droits qu'ils avaient perdus, ils pourront battre le pavé, ils ne soulèveront pas. Mais ils se présenteront aux suffrages des circonscriptions les plus avancées. Déjà M. Humbert a fondé la presse du 20e municipal ; il la tiendra ouverte, et plus d'un fauteuil tend les bras aux anciens membres ou champions de la Commune. Il y a des chances pour que le nouvel Hôtel-de-Ville soit inauguré par ceux qui en sont sortis sans douceurs. Cela regarde les conseillers actuels : ce ne sont pas des conservateurs qui seront évincés par les révoltés.

"Il en sera de même pour la Chambre des députés. M. Gent en sait quelque chose, lui qui n'est pourtant pas accompagné d'appariteur au centre gauche. Les radicaux seuls risquent d'être gênés par leurs protégés. M. Rochefort n'ira certainement pas poser sa candidature dans le Pas de Calais pour faire pièce à M. Ribot. Mais il plantera son drapeau sur les collines que regardent M. Gambetta, et disputera à l'honorable prédécesseur de la Chambre les suffrages du vingtième arrondissement. Les autres députés de Paris et la banlieue auront fort à faire ; on pourra bien leur dire qu'ils ne sont plus à la hauteur des circonstances, que l'opportunisme a fait son temps, et que, dans toute religion qui se respecte, les martyrs ont le pas sur les simples fidèles.

"Nous mettrons à cette lutte un spectateur désintéressé. Nous mangerons les pruneaux, sûrs de ne pas perdre notre siège. La République est assez forte pour supporter sans péril la déconvenue des députés de la Troisième gauche. Les amnistiés n'ont rien tenté pour contenir jadis l'astrakan, l'honneur a détonner le monde par leur ingratitude. Que ils se soient fortement engagés à manquer de reconnaissance ; ils ne cherchent pas à tromper leurs avocats, et joignent la franchise du langage à l'indépendance du cœur."

On lit dans le *Télégraphe* :

"Bien des gens croient aujourd'hui que la signature du décret collectif de quelques-uns de certains journaux avaient annoncé trop tôt.

"Les premiers présentés à Paris, ceux qui ont des rapports à envoyer de leur département, sont unanimes à constater le déplorable effet qu'une telle mesure produirait dans les régions qu'il y a à entreprendre dans leur conversion récente à la République.

"D'un autre côté, M. Jules Grévy estime que le droit de grâce est, dans la Constitution actuelle, une prérogative personnelle au président de la République, et il pense que le nouveau président, quel qu'il soit, ne voudra pas abdiquer ce droit.

"Donc, si M. de Freycinet demeurait au président cette signature, le ministère grandirait devant la majorité une attitude bien autrement plus significative qu'on ne croit mieux qu'il dépendrait sur ce point l'opinion personnelle du chef de l'Etat."

Les anciens des Chambres françaises.—On sait qu'aux termes de la Constitution, les bureaux des deux Chambres, c'est-à-dire le président, les vice-présidents, les secrétaires et les questeurs, sont élus en janvier pour la durée de l'année courante.

En exécution de ces dispositions, les nouveaux bureaux, sont présidés par le doyen d'âge, assisté des plus jeunes membres en qualité de secrétaires.

Au Sénat, voici les noms des membres les plus âgés :

Chasseloup de Rumilly, né le 8 décembre 1792;
Crémieux, né le 30 avril 1796;
Masson de Morfontaine, né en 1796;
Rolb-Bernard, né le 16 janvier 1798;
Dufaure, né le 4 décembre 1798;
Bass, né le 8 janvier 1800;
Massot, né le 11 août 1800;
Lallèvre, né en 1800;
Littré, né le 1er février 1801;
Cazaux, né le 6 avril 1801;
Victor Hugo, né le 26 février 1802;
De Bondy, né le 23 avril 1802;
Corne, né le 28 août 1802;
Roger du Nord, né en 1802;

C'est donc à M. Gauthier de Rumilly qu'incombait la présidence d'âge, comme depuis 1876.

L'honorable membre sorte allègrement ses quatre-vingt huit ans.

A la Chambre des Députés, voici la liste des doyens :

Desseaux, né le 7 septembre 1799;
Touret, né le 6 mars 1800;
Benard, né le 9 avril 1800;
Arglades, né le 20 décembre 1800;
Morvan, né le 11 janvier 1801;
Emile de Girardin, né en 1802.

M. Desseaux a en conséquence occupé le fauteuil comme président d'âge, ainsi qu'il l'avait fait depuis deux ans.

—Nos lecteurs savent à quel degré de misère se trouvent réduites les populations de la Silésie. Tout ce que l'on écrit est encore au-dessous de la vérité ; aussi la presse de Berlin s'élève-t-elle que le gouvernement ne prenne pas des mesures aussi énergiques que celles qui ont été adoptées par la France. Ce n'est pas sans un certain sentiment de jalousie qu'elle dépeint les magnifiques fêtes offertes par la ville de Murcie. "Alors, dit une feuille berlinoise, ce Paris que nous donnons comme étant si perverti et si corrompu, marche réellement à la tête de la civilisation."

Quel aveu ! la France est bien vengée maintenant du cœur échappé à un cégénaire pays des bonnes mœurs.

—Entendu à la Bourse :

—Vous dites ne sont pas très catholiques.

—Bien, je vois les ouvertis!

Les Indiens aux Etats-Unis.

—M. Belford, représentant du Colorado, a fait des recherches sur les Indiens des Etats-Unis, et, les détails historiques ou statistiques qu'il a recueillis méritent d'être considérés avec le plus grand attention. Il existe le gouvernement existe [illegible] républicains a conclu [illegible] traités. Le nombre [illegible] des terres réservées, d'après le dernier recensement, est d'environ 240,000, et l'étendue de leurs terres est de 238,559 milles carrés, ce qui équivaut à plus de 151 millions d'acres. Il y a environ un mille carré. Dans la réserve du Colorado, la quantité de terre est à raison de six milles carrés par Indien.

Comme il est probable que cet état de choses ne durera pas, on a mis à l'étude un projet de loi [illegible] aux Indiens qui [illegible] à chef Indien pour [illegible] ou délibérément une quantité de terre qui n'excéderait pas 160 acres. Ces propriétés seraient inaliénables et exemptes de taxes pendant vingt ans. Après cette distribution faite, qui resterait des réserves serait mis en vente au minimum de $1,25 l'acre, et l'argent qui en [illegible] pour [illegible] [illegible] de la tribu. C'est dans le comité sénatorial des affaires indiennes qu'on prépare ce projet de loi.

[*Messager franco-américain.*]

—Entre deux bohèmes :

—Que voulez-vu, ma pauvre vieille, il y a des habitudes [illegible] dans la vie. —Ah ! mon pauvre ami, je vois que tu n'en [illegible] —Ni dans les bas non plus, fait l'interlocuteur en montrant ses chevilles nues.

JE NE VOYAGE JAMAIS SANS CHELA.

Brocchville, 25 septembre 1879.

MM. H. H. Warner & Co., Rochester, N. Y.

Messieurs :—En voyageant dans l'Etat du Texas la saison dernière, je contractai des maladies infectieuses dont je désespérais presque de me relever jamais, car pendant les cinq mois de [illegible] je fus fréquemment frappé de [illegible] et j'étais presque totale de vaquer à mes affaires, mais d'après le conseil d'un ami qui demeure dans votre ville j'essayai de vos "Safe Pills et Bitters," et je suis maintenant très heureux de pouvoir témoigner de mon rétablissement qu'ils ont eu pour moi. J'ai éprouvé bientôt une grande amélioration et quelque temps après je fus complètement rétabli. Une dame de Milwaukee, de temps à autre, et l'usage régulier des Bitters me firent jouir d'une bonne santé pendant tout le reste de mon séjour que je fis dans cette région. Je ne voyagerai dans le Texas ou dans l'ouest sans emporter avec moi vos "Safe Pills" et "Bitters" : une once de prévention vaut [illegible] Si ces remèdes ne sont pas à vendre ici, envoyez-moi-le vous prie toute bouteille de Bitters et une boîte de pilules, car je désire que je fis dans cette région. Je ne voyagerai dans le Texas ou dans l'ouest sans emporter avec moi vos "Safe Pills" et "Bitters" : une once de prévention vaut [illegible] Si ces remèdes ne sont pas à vendre ici, envoyez-moi-le vous prie toute bouteille de Bitters et une boîte de pilules, car je désire que je fis dans cette région, afin que je puisse les trouver au Texas ou dans l'ouest, attendu que je suis sur le point d'y retourner

Votre très sincèrement,

(S. A. J. GADBOIS.

UN VIEILLARD RENDU A LA SANTÉ.

Manavia, N. Y., 15 septembre 1879.

H. H. Warner & Co., Rochester, N. Y.

Messieurs, pendant 40 ans j'ai souffert des rubs et du rhu, étant obligé de faire de l'urine toutes les deux heures, et j'ai aussi souffert de palpitations de cœur. J'emploie maintenant vos "Safe Kidney et Liver Cure," et je dis avec vérité, bien que j'aye 70 ans, que je me sens comme un homme nouveau.

PETER SHOWERMAN.

Les Meilleurs Pianos ET Les Plus Populaires A Grunewald Hall 14, 16, 18, 20 & 22 RUE BARONNE.

L'endroit où on vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

L'assortiment est un grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les dédéres et incomparables

Steinway Knabe Pleyel Weber Fischer PIANOS AINSI QUE LES;

Clough & Warren, Peloubet, Pelton & Co. Orgues

les plus recherchés étudiants et facilités de [illegible]

Ceux qui de loin ou de près ont [illegible] à la musique [illegible] vendi également à très bon marché chez Grunewald.

Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir mes instruments de musique, venez juger par vous-mêmes de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez

LOUIS GRUNEWALD, 11janv—2m GRUNEWALD HALL.

Magi & Miranda, IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE DEPOT ET SALLE DE VENTE, 138 et 140 rue Commune.

MAGASIN DE DETAIL, 30 St-Charles, au coin sud de la rue Commune.

A vendre en GROS ET EN DÉTAIL un fort et beau STOCK bien assorti de CIGARES DE LA HAVANE, aux plus bas prix.

Nous avons conclu des arrangements à la Havane pour recevoir un nouveau stock d'arrivée [illegible]

Les fabricants de cigares trouveront un vaste assortiment de tabacs feuilles, Ohio, Wisconsin, Pensylvanie, Connecticut et Havane, ainsi qu'un grand assortiment de rubans espagnols de toute qualité à des prix très réduits.

Pour Cadeaux des Jours de Fête, —Un joli assortiment de— Pipes Ecume, Embouts Cigares et Cigarettes, Pipes Bruyère fines et de tous genres.

CIGARES IMPORTÉS NOBLE HABANA.

Ainsi qu'un grand assortiment de cigares du pays dits Domestic.

Présentables comme étrennes.

26 déc—

GOMBO FEVI Conservé en BOITES DE FERBLANC, —PAR— G. W. Dunbar's Sons Se vend chez tous les GROCERS.

ESSAYEZ en une BOITE pour faire UN BON GOMBO.

22 nov—3m

Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin de R. SCHMIDT, PHARMACIEN, Enseignement Remparts et Bayou.

L'[illegible] de Sapin doivent leurs [illegible] à la [illegible] et pectorale à une [illegible] [illegible] dans les [illegible] [illegible] dans le nord de l'Europe n'est un médicament [illegible] [illegible] et qui a toujours donné des résultats [illegible] dans les [illegible] [illegible] [illegible]